

Maisons-Alfort, le 28 octobre 2002

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments sur une demande d'autorisation d'utilisation d'un procédé d'électro- déferrisation pour le traitement des eaux destinées à la consommation humaine

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a été saisie le 12 février 2002 d'une demande d'autorisation d'utilisation d'un procédé d'électro-déferrisation pour le traitement des eaux destinées à la consommation humaine.

Après consultation du Comité d'experts spécialisé "Eaux" les 10 septembre et 8 octobre 2002, l'Afssa rend l'avis suivant :

Considérant que le procédé d'électro-déferrisation utilise le principe de base de l'électrolyse ;

Considérant que le procédé d'électro-déferrisation bénéficie d'un agrément pour la décarbonatation des eaux dures ;

Considérant qu'il est reconnu que la décarbonatation par le procédé est accompagnée d'une déferrisation;

Considérant que les essais ont été réalisés sur des eaux dures et que le cas des eaux de faibles titre hydrotimétrique (TH) et titre alcalimétrique complet (TAC) ayant une forte teneur en fer n'a pas été pris en compte ;

Considérant que les essais ont montré une décarbonatation accompagnant systématiquement la déferrisation ;

Considérant que le pétitionnaire demande une autorisation pour tous les types d'eaux,

Agence française de sécurité sanitaire des aliments :

- indique que dans la mesure où l'emploi de ce procédé pour la déferrisation s'accompagne d'une décarbonatation, il peut en résulter en fonction du TH et du TAC initial de l'eau, la production d'une eau agressive qui pourra poser des problèmes dans les réseaux si elle est distribuée en l'état ;

- estime en conséquence que ce procédé de traitement en tant que déferrisation ne peut pas être utilisé seul sur tous les types d'eaux ;

- émet, dans l'état actuel du dossier, un avis défavorable à la demande d'autorisation d'utilisation du procédé d'électro-déferrisation pour le traitement de tous les types d'eaux destinées à la consommation humaine.